



الاتحادية الجزائرية للشطرنج

Fédération Algérienne Des Echecs
ALGERIAN CHESS FEDERATION

**PROCES-VERBAL N°03
DE REUNION DU BUREAU FEDERAL
DU VENDREDI 26 AVRIL 2013**

Réunion du Bureau Fédéral n°3

Date : Vendredi 26 avril 2013

Lieu : siège de la Fédération.

L'an deux mil treize le vendredi 26 avril, s'est tenue la troisième réunion du Bureau Fédéral sous la Présidence de Monsieur ZERDALI Samir.

Etaient présents :

MM ZERDALI Samir	Président
DJABALLAH Farouk	1 ^{er} Vice Président
OURZEDDINE Abdellah	2 ^{ème} Vice Président
BENYAMINA Ali	Membre
GHAFOUL Omar	Membre
KHALFALLAH Omar Badreddine	Membre
BELAID A2bderrahmane	Secrétaire Général
BENHADI Aziz Madani	Directeur Technique National
IBBOU Sid Ali	Directeur Organisation Sportive
BOUZIDA M'Hamed	Directeur de la Formation

Absents

MM OUSSEDIK Taleb	Membre
ABBOU Jugurtha	Membre

Le Président soumet l'ordre du jour qui fut adopté.

Ordre du jour :

- 1 – Adoption du PV n°2 du 08 mars 2013.
- 2 – Activités fédérales
 - Rapport sur les compétitions nationales.
 - Rapport sur la participation au zonal africain.
 - Compte rendu sur la réunion bilatérale MJS / FADE
 - Compte rendu sur le projet des cent écoles
- 3 – programme national et international
- 4 – Barème des indemnités de résultats nationales et internationales et corps Arbitral.
- 5 – Divers.

1 - Adoption du PV n°2 du 08 mars 2013.

L'ensemble des membres du Bureau, ayant formulé leurs remarques sur le PV transmis à l'avance, est adopté.

2 – Activités fédérales :

2.1 – Compétitions nationales :

Mr IBBOU Directeur de l'organisation sportive.

02 compétitions ont été réalisées :

Demi-finale toutes catégories Sidi Bel Abbes : 82 athlètes ont pris part à cette compétition.

- Tous les athlètes ont payé leur frais de participation.
- Il y a lieu de revoir le pack à 50.000,00 DA pour la saison prochaine.

Championnat par équipes moins de 14 ans : Ait Tagourait

13 équipes étaient présentes.

Conditions d'hébergement très satisfaisantes.

Mr IBBOU demande :

- A ce que les compétitions des jeunes soient homologuées permettant ainsi aux athlètes d'avoir un numéro d'identification auprès de la FIDE.
- Les rapports du directeur du tournoi de la demi-finale de Sidi Bel Abbes et du championnat par équipes des jeunes de Ain Tagourait.
- Pour les compétitions à venir, il est demandé au directeur de tournoi d'établir son rapport et le remettre à la Fédération dans la semaine qui suit.
- **Elo National :** tenir une séance de travail avec Mr NESLA pour voir s'il est utile et nécessaire de garder ou non l'élo national.

2.2- R apport sur le Zonal Africain : Mr KHELFALLAH chef de délégation.

Dans le rapport écrit et remis à chaque membre, Mr KHELFALLAH signala l'incident survenu à la septième ronde entre notre athlète HADDOUCHE Mohamed et un joueur marocain BAFRI Khalil qui a quitté la salle et monté dans sa chambre sans autorisation préalable des arbitres donc, contraire aux règlements de la FIDE qui, dans ce cas précis donne match perdu au joueur marocain, ce que fit l'arbitre principal.

La commission d'appel s'est réunie après le recours de l'athlète marocain et a décidé de rejouer la partie au mépris des règlements de la FIDE et malgré nos protestations. La partie rejouée s'est soldée par un nul sachant que notre athlète avait déjà subi un préjudice moral.

Décision du Bureau :

Le Bureau décide de constituer un dossier et le transmettre à la FIDE afin de dénoncer ce genre de pratiques et demander des sanctions à l'encontre des membres de la commission d'appel et de qualifier notre athlète à la prochaine coupe du monde suite au préjudice vécu.

2.3 réunion bilatérale MJS / FADE : le Mercredi 10 avril 2013 à 14 heures.

Cette réunion s'est tenue en présence des responsables de la Direction Générale des Sports, et des membres de la Fédération MM ZERDALI, DJABALLAH, OURZEDDINE, BELAID et BENHADI.

Des directives ont été données concernant la mise en œuvre du programme de la Fédération, que les relations entre les deux structures seront basées sur un partenariat consensuel et régies par une charge de bonne gouvernance.

2.4 projet des cent écoles primaires (FIDE):

Le Secrétaire Général informa les membres que deux réunions ont eu lieu au siège du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour finaliser ce dossier.

Décisions prises :

Le dossier doit être finalisé par la FADE en collaboration avec la Fédération des Sports Scolaires. Le Ministère de l'éducation est chargé de désigner une école primaire dans chaque direction de Wilaya (50). La FADE est chargé de choisir les 50 autres en tenant compte des pôles de développement et du niveau de pratique dans chaque Wilaya.

3 _ Programme national et international :

3.1 – Programme national :

Le programme tel que présenté a été établi en fonction du calendrier international.

- **Championnat national toutes catégories** : du 26 au 5 mai 2013.

Prise en charge par la Fédération.

10 athlètes ont confirmé leur participation sur les 14 prévus.

Arbitrage : Arbitre principal Mr NESLA Adnane.

Arbitres : MM OUARET Fatsah (pour la norme)

REBAINE Hamid (pour la norme) non disponible

Délégué fédéral : Mr BOUZIDA M'Hamed.

- **Championnat national individuel féminin :**

La Fédération ayant réservé 50 places, 28 filles ont confirmé leur participation.

Arbitrage :

Directeur de tournoi Mr DJABALLAH Farouk

Arbitre principal Mr ANNOUN Nacereddine

Arbitres assesseurs Mme ZEGHIM Chahinaz , MM BOUKHELAT
Abdelhafid, HAMLAOUI Youcef

Le Bureau Fédéral, dans le but d'améliorer les conditions de préparation
et d'organisation des compétitions fédérales décide :

- D'établir un fichier national des arbitres actifs et leur établir une assurance
annuelle.
- D'adopter le programme fédéral des compétitions tel que présenté par le
Directeur de l'Organisation Sportive (en annexe).

3.2 – programme international :

08 compétitions sont inscrites au programme fédéral (en annexe).

- Championnat d'Afrique des jeunes catégories :

Proposition de l'organiser à Alger du 24 octobre au 02 novembre 2013.

Une demande a été formulée par la Fédération.

4 – Barème des indemnités :

Le Bureau Fédéral, après débat et avis, décide de fixer les indemnités de
résultats des compétitions nationales et internationales suivantes :

Championnat d'Afrique zone 4.1 (filles et garçons)

1 ère place : 50.000 ;00 DA

2ème place : 30.000,00 DA

3ème place : 20.000,00 DA

Entraîneurs : 50% du prix de l'athlète plus 25% en cas de cumul.

Championnat d'Afrique individuel :

1 ère place : 100.000 ;00 DA

2ème place : 60.000,00 DA

3ème place : 30.000,00 DA

Entraîneurs : 50% du prix de l'athlète plus 25% en cas de cumul.

Championnat national individuel toutes catégories :

1 ère place : 80.000 ;00 DA

2ème place : 55.000,00 DA

3ème place : 30.000,00 DA

4ème place : 20.000,00 DA

3ème place : 10.000,00 DA

Championnat national individuel féminin:

1 ère place : 60.000,00 DA

2ème place : 40.000,00 DA

3ème place : 20.000,00 DA

4ème place : 10.000,00 DA

3ème place : 5.000,00 DA

Championnat national par équipes toutes catégories :

1 ère place : 100.000,00 DA

2ème place : 70.000,00 DA

3ème place : 40.000,00 DA

4ème place : 20.000,00 DA

Championnat national par équipes féminin:

1 ère place : 80.000,00 DA

2ème place : 50.000,00 DA

3ème place : 20.000,00 DA

4ème place : 10.000,00 DA

Championnat national par équipes des jeunes catégories:

1 ère place : 60.000,00 DA

2ème place : 40.000,00 DA

3ème place : 20.000,00 DA

4ème place : 10.000,00 DA

Les barèmes concernant l'arbitrage, l'encadrement des stages de formation seront étudiés lors de la prochaine réunion.

5 - Divers :

5.1 Activités de la zone 4.1 :

Mr KHALFALLAH informa les membres que, dans le cadre des activités de la zone 4.1 et faisant suite aux travaux lors du zonal africain, notre Fédération devrait se proposer pour diriger une commission parmi les 06 pays de la zone.

5.2. Formation :

La Ligue de Béjaia demande l'organisation d'un stage de formation pour les arbitres du second degré et l'ouverture d'une classe « sport étude ».

5.3. Création d'associations :

Mr KHEFALLAH informa les membres de la création d'une section des Echecs à Jijel.

5.4. Structures de la FADE :

Collège technique national : à mettre en place.

Commission d'arbitrage : à mettre en place.

5.5. Renforcement des structures permanentes :

Direction des jeunes talents sportifs : demander au MJS l'affectation de Mr SIDI MAMMAR Malek Tahar (conseiller en sport).

Par ailleurs, Mr IBBOU directeur de l'organisation sportive a demandé aux membres de le décharger de cette fonction en raison du fait qu'il se considère touché dans son amour propre suite à la réduction de son indemnité mensuelle. Le Bureau refuse à l'unanimité cette demande et décide de réétudier cette situation.

5.6. Académie des Echecs :

Le Bureau Fédéral décide de relancer ce projet en collaboration avec le MJS.

5.7. Site Internet de la FADE :

Mr HAMLAOUI Youcef est chargé de l'élaboration, du suivi et de l'actualisation du site internet de la FADE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures

Le Président

Le Secrétaire Général